

urent que le conseil des grâces de ce genre était à Saint-Sulpice, elles s'empressèrent d'y envoyer leurs enfants qu'elles destinaient au service et aux richesses de l'autel. Le grand séminaire se trouva rempli de gens de la première distinction ; on y vit des princes. » Cette invasion apporta un petit air de mondanité dans le séminaire. Cependant l'abbé Baston ajoute : « Presque tous les choix » de M. Couturier « furent bons, et il y en eut d'excellents ». Bernis lui reproche la promotion de prêtres de conduite irréprochable, mais d'intelligence médiocre¹. Un mot de Bernis au cardinal Fleury fit fortune. Le tout-puissant ministre dit dans une entrevue à l'abbé sollicitateur : « Monsieur tant que je vivrai, vous n'aurez point de bénéfices. — Eh bien ! Monseigneur, j'attendrai², répondit Bernis ». La réplique parut bonne au cardinal qui la divulgua ; la cour et la ville s'en égayèrent.

A la mort de Fleury, en 1743, Boyer, ancien évêque de Mirepoix, lui succède comme ministre de la feuille. Uniquement préoccupé de faire de bonnes nominations³, il montre une énergie indomptable sous le feu croisé des Jansénistes, des philosophes et des compétiteurs de toute sorte. Le ridicule que Voltaire a essayé de jeter sur lui ne saurait faire oublier la fermeté de caractère dont il dut

1. M. COUTURIER, supérieur de Saint-Sulpice, « présidait au choix des évêques par la confiance qu'avait en son discernement le cardinal Fleury. Il fit donner les abbayes et les évêchés à des personnes irréprochables comme mœurs. Mais, en choisissant pour remplir les premières places de l'Eglise des esprits médiocres, il a rendu un mauvais service à l'épiscopat ». *Mémoires de BERNIS*, I, p. 25. *Mémoires de l'abbé BASTON*, 1897, in-8, t. 4, p. 172-174.

2. BERNIS, *Mémoires*, I, 79. Bernis raconte (*Ibid*, I, 52) cette anecdote : L'archevêque de Paris, M. de Vintimille, ami du cardinal Fleury, lui demandait un jour « un régiment pour son neveu, représentant qu'il était bien vieux, et que ce serait pour lui une consolation avant sa mort, s'il voyait son neveu avec un grade militaire ». Le cardinal, qui avait quatre ou cinq ans de plus que M. de Vintimille, lui répondit que son neveu était trop jeune. « Mais que deviendra cet enfant après ma mort ? » répliqua l'archevêque. — N'en soyez pas embarrassé, continua le cardinal ; dans ce cas je vous promets d'en avoir soin. — Oh bien ! dit l'archevêque, je le recommande donc à votre éternité. »

3. Un curé de Paris, M. LÉGER, curé de la paroisse et de la communauté de Saint-André-des-Arts, fut regardé comme un des plus habiles, des plus saints directeurs auxquels on pût confier de jeunes prêtres. Sa communauté passait pour un séminaire de l'épiscopat. Boyer, ministre de la feuille, y envoyait ceux qu'il voulait éprouver avant de les faire évêques. En vingt ans, elle donna des évêques aux diocèses de Limoges, de Montauban, de Comminges, de Tulle, d'Arras, de Saint-Pons, de Lombez, de Riez, d'Alais, d'Auch, de Senz. M. de Beauvais, M. de Saint-Sauveur, évêque de Tulle en 1789, y étaient passés. Cf. POULBRIÈRE, *Histoire du diocèse de Tulle*, 1884, in-12, p. 328.

faire preuve à l'égard des puissants et même du roi. Cet homme tout d'une pièce ne pouvait plaire à Bernis qui lui trouve peu de « discernement », et l'accuse même d'avoir gouverné « les affaires de l'Eglise avec la dureté et le despotisme d'un moine ».

On avait pensé que le cardinal de Tencin prendrait après Boyer le ministère de la feuille¹, mais il se brouilla avec d'Argenson et la cour en prenant parti, en 1750, contre les projets de Machault. Ce fut le cardinal La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, qui fut appelé, en 1755, à la succession de l'évêque de Mirepoix. Louis XV lui dit en lui remettant cette charge : « Je vous ai nommé pour vous donner l'exemple d'un bon choix. » Le choix en effet était heureux. Tous les témoignages contemporains s'accordent à vanter en lui les vertus épiscopales et les capacités administratives. La mort prématurée de ce cardinal, déjà président, en 1750 et 1755, des assemblées du clergé, chargé en 1755 d'une ambassade à Rome, enlevé en 1757, à l'âge de cinquante-six ans, avait été un deuil pour l'Eglise de France². Néanmoins les plus ardents adversaires du jansénisme le trouvaient trop modéré, et nous avons vu le public traiter de *Feuillants* les prélats qui marchèrent à sa suite dans l'Assemblée de 1755, tandis qu'on appela *Théatins* les partisans de mesures plus sévères. Bernis lui-même va jusqu'à lui souhaiter « plus de force dans le caractère³ ».

1. TENCIN aurait déjà compté sur la feuille à la mort de Fleury, si nous en croyons la jolie anecdote contée par BERNIS, *Mémoires*, p. 73-74. « Le cardinal, étant au lit de mort à Issy, dit BERNIS, avait perpétuellement à côté de lui M. DE TENCIN, qui s'attendait à l'héritage de la feuille des bénéfices. Le cardinal, dans une effusion apparente de cœur, lui dit : — Monsieur le cardinal, je vous ai toujours aimé et estimé, je veux vous en donner une preuve avant de mourir. — Eh ! mon Dieu, répondit M. DE TENCIN, votre Eminence m'a comblé... — Non, non, poursuit le mourant, je veux vous faire recevoir à l'Académie. »

2. Le duc de Nivernais, recevant à l'Académie Mgr de Coëtlosquet, rappelait le souvenir du cardinal La Rochefoucauld, « un homme, disait-il, dont la mémoire sera toujours aussi respectée que l'était sa personne, et que je m'abstiens de nommer dans la crainte de voir couler vos larmes, et de ne pouvoir contenir les miennes, en prononçant ce nom cher et sacré pour vous et pour moi. » *Recueil des harangues de l'Académie*, t. XLII. — « Après lui (BOYER), le cardinal La Rochefoucauld, archevêque de Bourges, trop tôt enlevé à l'Eglise, à l'Etat, au clergé, porta dans la direction de ce corps la noblesse propre de son caractère et héréditaire dans ceux qu'illustre ce nom. » Abbé DE PRADT, *loc. cit.*

3. « Si le cardinal de La Rochefoucauld, dit BERNIS (*Mémoires*, I, p. 326) avait vécu plus longtemps, et si ce prélat qui joignait à l'avantage d'une naissance illustre des vertus sociales et ecclésiastiques, une figure

de la feuille, prit son temps pour mourir. Ceux qui ambitionnent sa succession sont impatients. Boisgelin écrit à son sujet, en 1776 : « Je voudrais savoir ce qu'on dit de la retraite du cardinal. Il est temps, en vérité, qu'il se repose. Il est inconcevable qu'il reste à la tête du clergé avec son âge et sa goutte. Je crois que toutes les affaires languissent et sont aussi gouteuses que lui¹. »

Patience ! le cardinal marche vers sa fin. Il meurt un an après cette lettre laissant, outre le siège de Reims, outre la grande aumônerie, le ministère de la feuille si envié. Les candidats mettent en jeu toutes leurs influences à la cour. Boisgelin ne s'oublie pas. Il dépêche au tout-puisant Maurepas, Mme de Liancourt. Celle-ci lui rend compte de sa mission. « Elle a eu la joie, lui dit-elle, d'entendre le ministre vanter l'administration de l'archevêque d'Aix, ses talents pour les affaires, sa « bonne foi ». Elle a écouté, approuvé ces éloges, et, comme on répand que la nomination est déjà faite, elle s'enhardit, prend l'offensive et déclare à Maurepas son étonnement, qu'avec « cette opinion de vous et une amitié de vingt-cinq ans, il ne vous a pas choisi de préférence pour une chose où je croyais que vous étiez seul pour y faire du bien, que le clergé s'y attendait et même le désirait, et que le choix d'un autre lui avait fait du tort, et vis-à-vis le clergé et vis-à-vis le public, que de plus son choix aurait également satisfait son amour-propre et sa sensibilité... A cela il m'a répondu qu'il avait trouvé des préventions contre vous qu'il n'avait pu détruire dans le temps. Je me suis mise à rire en disant qu'on faisait ce qu'on voulait quand on voulait bien ». L'insinuante négociatrice cite des exemples à Maurepas, et lui déclare parler « avec d'autant plus de liberté que la chose était faite (je vous avoue que c'était pour savoir ce qui en est). — Comment faite ? m'a-t-il dit. Mais point du tout. Je ne réponds plus de rien. Cela s'est si fort prolongé qu'il n'y a pas de raison pour que ne ce soit pas un autre ». — Mme de Liancourt demande alors au ministre si c'est lui ou le roi qui

1. *Lettres inédites* de BOISGELIN, des 16 avril 1776 et 23 janvier 1785.

avaient changé d'avis, ou si l'insuccès de M. l'évêque d'Autun (Marbeuf) serait de sa propre faute. Maurepas répond que, ne connaissant pas M. d'Autun, « il ne peut y prendre intérêt », que pour le reste « le roi était si fort entre le oui et le non que l'on ne savait pas le parti qu'il prendrait. — En ce cas, ai-je dit, je suis sûre que, si vous rendiez justice au mérite de votre ami, que vous disiez que c'est d'après la connaissance que vous avez de son administration, et que vous n'en voyez pas un autre capable de bien faire en cette place, vous sentez bien qu'alors, n'ayant pas de bonnes raisons à vous donner, l'affaire serait facile ». Mais voici un mauvais atout pour le prétendant. « Maurepas m'a dit que, dernièrement encore, M. l'évêque de Rennes avait fait dire beaucoup de mal de vous, que le roi lui en avait parlé heureusement, et qu'il avait tout détruit en donnant les preuves que c'était pure calomnie, et il a été cru. » La conversation, la plaidoierie allaient continuer lorsque est arrivée, malencontreusement, Mme de Coislin, qui venait recommander peut-être un autre candidat. Mme de Liancourt a parlé de son mieux. Elle a été insinuante, pressante ; mais elle est inquiète. « Quoi qu'on m'ait bien écoutée et qu'on m'ait suivie, dit-elle en terminant, j'ai peur¹. »

Quelles compétitions, quelles intrigues autour des situations d'Eglise nous révèle une telle correspondance ! Quel doigté, quelle finesse ces grandes dames apportaient à défendre, à pousser ceux dont elles épousaient la cause. Souvent ces dons merveilleux se neutralisaient en se dépensant pour des ambitions contraires. Mme de Liancourt avait raison « d'avoir peur » sur le résultat de sa démarche. C'est bien Marbeuf qui reçoit la feuille en juillet 1777. Boisgelin devra prendre pour se consoler le meilleur parti, celui d'être l'ami du nouveau ministre, et de faire nommer par lui aux évêchés ses propres amis, ses grands vicaires².

1. *Lettre inédite* de BOISGELIN, 28 janvier 1777.

2. Nous avons vu M. de Boisgelin faire nommer l'abbé de Bausset à l'évêché d'Alais. En 1788, il fit promouvoir M. de Messey, son grand vicaire, à l'évêché de Valence, M. de Ruffo-Bonneval, à l'évêché de

Cette gestion se heurtait à trop d'intérêts, trop d'appétits, pour ne point éveiller des rancunes, des attaques aiguës par la déception. On fit circuler de 1781 à 1783 des *Lettres secrètes* où Marbeuf et Loménie de Brienne étaient attaqués avec une violence inouïe. Le cardinal de La Roche-Aymon n'y était point épargné. On y présentait la vieille Eminence comme n'ayant pas même le faible mérite de bonnes intentions, égarée par le caprice ou la prévention, sans plan, sans vues, sans principes... Elle semblait avoir entrepris de s'acquitter avec le hasard de tout ce qu'il avait fait pour elle ¹. »

Mais c'est contre l'évêque d'Autun, M. de Marbeuf, que sont dirigées les récriminations les plus véhémentes ². On sent circuler dans ces diatribes le courroux d'un candidat à quelque riche bénéfice qui lui aura été refusé. Entendez le pamphlétaire interpellé en ces termes le ministre de la feuille, à la veille de la Révolution : « Chaque jour vous avez renchéri sur vos méfaits par des présentations criminelles. Pendant votre administration,

Senez. M. de Ruffo-Bonneval écrivait : « Je n'ai pas tant dû mon évêché à la renonciation de mon frère qu'à M. de Boisgelin qui a voulu me mettre à sa place. » *Les Lettres secrètes* accuseront Marbeuf de n'être qu'un « mannequin » de la coterie Brienne et Boisgelin.

1. « Depuis le règne du cardinal Fleury, dit le pamphlet, il est facile de motiver le choix des ministres ecclésiastiques. La reconnaissance nomme l'évêque de Mirepoix (Boyer) ; l'estime, le cardinal de La Rochefoucauld ; le despotisme d'une femme, l'évêque d'Orléans (Jarente) ; l'intrigue et la pitié, la vieille Eminence, le cardinal de La Roche-Aymon. Un seul homme a fait tout le mal. Sous le successeur du sage cardinal de La Rochefoucauld, toutes les disciplines se sont amollies, les mœurs ont été comptées pour rien et la doctrine pour peu de chose... Ce brigand aimable et voluptueux (Jarente) était sans système. Une abbaye, un évêché n'étaient à ses yeux qu'une fleur, un pompon, et ce travail d'une nomination ne lui paraissait guère plus important que l'arrangement d'un souper. » Cf. *Lettres secrètes... à M. le marquis de...* avec une *Suite des Lettres secrètes*. — Il faut faire la part du pamphlet dans cette diatribe.

2. L'évêque d'Autun, « avec moins de consistance personnelle, emprunte de sa lâcheté même plus d'audace encore et malheureusement plus de stabilité. Il sent qu'il ne peut se soutenir dans sa place qu'en sacrifiant tous ses devoirs. Esclave du crédit qui le gouverne, il est reconnu pour le plus effronté menteur qui ait jamais abusé du pouvoir, et son élévation lui a ôté la petite considération qu'il avait usurpée en se cachant dans ses intrigues... Ses mains incertaines, toujours soumises à des impulsions étrangères, ne savent ni ouvrir ni se fermer à propos. Qu'espérer d'un esclave vendu au crédit, que l'ambition ronge, qui nourrit au milieu des oscillations d'une raison malade la soif dévorante de la faveur, à qui la nature a refusé l'âme et le génie qui élèvent au-dessus des places, qui donnent la délicatesse et la dignité dans le pouvoir, et dont la volonté n'est ferme et stable que contre le mérite solitaire et le talent abandonné à lui-même. » — L'abbé DE PRADT, *op. cit.*, I, p. 441, accuse également La Roche-Aymon et Marbeuf d'avoir manqué de force de caractère pour résister au favoritisme du pouvoir.

l'irrégion, le libertinage, l'avarice, le luxe, l'incrédulité, l'athéisme même, semblent avoir été les seuls titres pour obtenir les bénéfices de la nomination royale. » On chercha les auteurs de ces libelles ¹. D'après Bachaumont, on soupçonna l'abbé Maury d'y concourir, M. de Conzié, évêque d'Arras, qui avait engagé et perdu un procès contre Marbeuf, de les répandre. Le principal rédacteur paraît avoir été l'abbé de Boismont, académicien. Les jansénistes, qui auraient voulu la feuille pour leur cher M. de Montazet, archevêque de Lyon, faisaient chorus à ces attaques. Les accusations inspirées par tant de compétitions, tant de haines n'étaient pas justifiées. Les quelques sujets dont la conduite laissa à désirer, tels que Rohan, Loménie de Brienne, Grimaldi, étaient entrés dans l'épiscopat avant l'arrivée de Marbeuf à la feuille, et, nous le verrons, c'est malgré Marbeuf que Talleyrand fut nommé évêque d'Autun.

C'est la seule fois du reste que Louis XVI contraria, et bien à tort, son ministre. Tous les documents contemporains nous montrent Louis XVI très résolu à prendre de bons évêques. Il dit à M. du Tillet qu'il venait d'appeler au siège d'Orange : « Vous êtes le premier évêque que je nomme depuis mon avènement au trône. Je m'applaudis de mon choix qui n'a pour motif que votre propre mérite. Je crois que ce commencement sera de bonne augure pour les nominations suivantes, si Dieu en fait la grâce. » C'est encore la première année de son règne que Louis XVI eut à pourvoir à l'archevêché de Cambrai. Ce diocèse n'avait pas été heureux en évêques depuis Fénelon. Le roi, obsédé de recommandations, les repoussa toutes, et rendit publique sa décision en ces termes : « Il y avait assez longtemps que Cambrai n'avait point d'archevêque. J'ai voulu lui en donner un. » L'élu était M. Rosset de Fleury, archevêque de Tours, prélat très digne de faire oublier les Dubois, les Saint-Albin et les Choiseul. Les nominations épiscopales de Louis XVI ont

1. Outre les quatre *Lettres* publiées de 1781 à 1783, l'année 1784 en vit paraître douze nouvelles, également violentes, mais d'un style très inférieur.

Après le cardinal de La Rochefoucauld, l'ennemi entre dans la place avec Sextius de Jarente, évêque d'Orléans, chargé de la feuille le 21 juin 1757¹. Ici le prélat chargé de présenter au roi des sujets pour l'épiscopat est lui-même perdu de mœurs². La Pompadour³ intervient dans les nominations. Le dauphin, fils de Louis XV, pourra dire dans la liste des personnes recommandées à celui de ses enfants appelé à régner : « Quant au clergé, M. de Jarente a élevé dans ce corps trop de sujets bien dignes d'être ignorés. Il a pris le contre-pied de son prédécesseur qui voulait un clergé exemplaire et attaché à la religion. M. de Jarente a fait des choix de trop de personnes semblables à lui. » Le scandale fut si grand que l'indolent Louis XV dut chasser Jarente de la cour. « Mais, dit l'abbé Proyart, comme s'il eût fallu que le dernier acte d'un si déplorable ministre fût un dernier outrage fait à l'Église gallicane, Jarente ne quitte le siège déshonoré d'Orléans qu'en y poussant un neveu qui devait y perpétuer l'opprobre jusqu'à la chute de la monarchie⁴. »

respectable et le désir du bien, avait eu un peu plus de force dans le caractère, on aurait pu espérer beaucoup de son influence dans les affaires de l'Église. »

1. Cette nomination des ministres de la feuille préoccupait vivement l'épiscopat, à cause de la puissance qu'ils avaient en main. — M. de La Motte, évêque d'Amiens, écrivait au lendemain de la mort de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, ministre de la feuille : « Nous perdîmes hier (20 août) à quatre heures du matin, M. l'ancien évêque de Mirepoix. M. Couturier (de Saint-Sulpice) est son exécuteur testamentaire. J'aimerais bien mieux qu'il fût son successeur à la feuille. Nous ne savons encore à qui le roi la donnera. » A la mort du cardinal La Rochefoucauld, Mgr de la Motte écrit au sujet de Jarente, évêque de Digne, promu à la feuille : « M. l'évêque de Digne est fils d'un mon cousin germain ; nous nous traitons en nous écrivant d'oncle et de neveu, mais il n'en faut rien conclure pour la joie... Je mets au nombre de mes consolations de voir ce prélat en place. Nous verrons quel sera son crédit et quels seront ses choix ; il faut six mois pour savoir à quoi s'en tenir. Il n'est pas de ceux qui ont adhéré à l'archevêque de Paris et n'a jamais marqué un zèle distingué. Priez beaucoup pour lui et pour moi. » Lettre du 8 juillet 1757. Cf. P. REGNAULT, *Histoire de Mgr de Beaumont*, t. 294, 382, 383.

2. « Aux Boyer et aux Fleury, qui avaient si bien mérité du clergé pendant leur ministère, on vit succéder un évêque d'Orléans dont le séjour à la cour devait être pour l'Église de France l'époque de la plus douloureuse humiliation. Celui qui, par ministère et par état, était l'homme de la religion à la cour et chargé de l'y rendre vénérable, se montra lui-même l'égal des plus vicieux courtisans. Celui qui était député au nom de l'Église pour éclairer l'autorité sur le choix des premiers pasteurs, on le vit se répandre honteusement dans le monde des histrions et traîner la dignité pastorale dans la fange et la crapule de leurs dissolutions. » Abbé PROYART, *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, p. 258-259.

3. *Mémoires* de BERNIS, lettre du 13 mai.

4. Mercredi, 20 mars 1771 : « M. l'évêque d'Orléans a dîné chez Mme de Brionne : il avait été avec elle à la foire le matin ; il était dans le carrosse de la princesse avec M. de Castries qui lui dit en riant :

Après Jarente, le cardinal de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, eut la feuille des bénéfices de 1771 à 1776. Mme de Genlis, qui l'avait rencontré à Sillery, nous le décrit dans ses *Mémoires* comme un évêque « d'une figure imposante, homme vertueux, austère, et de beaucoup d'esprit ». Les contemporains lui reprochent des indulgences, des complaisances à l'égard de la cour qui allaient jusqu'à la faiblesse pour servir ses ambitions¹. Un de ses collègues à l'épiscopat, qui l'observait de près et brigait sa succession, M. de Boisgelin, n'est pas tendre pour lui. Neuf ans après sa mort, en 1785, dans une lettre écrite d'Alais, où il a fait nommer évêque son vicaire général et ami, l'abbé Bausset, il exalte Mgr d'Avejan, prédécesseur du nouveau prélat ; il rappelle qu'il avait été question de l'élever à l'archevêché de Toulouse, et qu'il fut écarté pour faire place à La Roche-Aymon. « C'est, écrit Boisgelin, à cet homme distingué par ses agréments, par ses vertus, par le bien qu'il avait fait dans son diocèse et dans les Etats, qu'on a préféré pour l'archevêché de Toulouse l'homme vil et rampant que vous avez vu dans la suite mendier la feuille et le chapeau au bord du lit de Mme du Barry. Le cardinal de La Roche-Aymon a vécu dans les honneurs et dans le mépris, et l'homme estimable auquel il avait volé sa place, trop peu philosophique peut-être, mais justement indigné des injustices de la monarchie, est mort d'une maladie de langueur que le chagrin lui avait donnée. »

La Roche-Aymon, plus heureux, plus choyé de la fortune, qui l'avait conduit de Toulouse à Narbonne, de Narbonne à Reims, à la grande aumônerie, au ministère

« Savez-vous, Monseigneur, que vous êtes sur la liste des exilés et l'un des premiers ? » L'évêque répondit : « Voulez-vous gager, Monsieur le Marquis, que vous serez exilé avant moi ? En sortant de dîner, il rentre chez lui ; on lui dit que M. de la Vrillière le demandait. Il alla à lui, les bras ouverts, sans se douter de rien. Le ministre lui signifia une lettre de cachet qui l'exile dans un prieuré qu'il a au pays du Maine. Il a demandé permission d'aller voir sa mère en province ; on la lui a refusée. » *Souvenirs* de MOREAU (Jacob Nicolas), publiés par Camille Hermelin, t. I, 1^{er}, 1899.

1. L'abbé GEORGEL (*Mémoires*, 6 vol. in-8, 1820, t. II, p. 11) parle de son « caractère plein de souplesse, disposé à toujours adopter les principes du jour, et prendre l'initiative convenable à ceux qui avaient à la cour la faveur et le crédit dominant ».